

OFFRE N°O07419021726: **Chargé(e) de conduite de travaux d'infrastructures**[Accueil](#) > Offre n° O07419021726

Date de publication : 11/03/2019

Synthèse de l'offre

Localisation du lieu de travail

Employeur :



CDC USSES ET RHONE
(CCUR)
24 place de l'orme
74910 Seyssel

Département de travail : Haute-Savoie

Secteur du lieu de travail : Non précisé

Poste à pourvoir le : 01/05/2019

Date limite de candidature : 12/04/2019

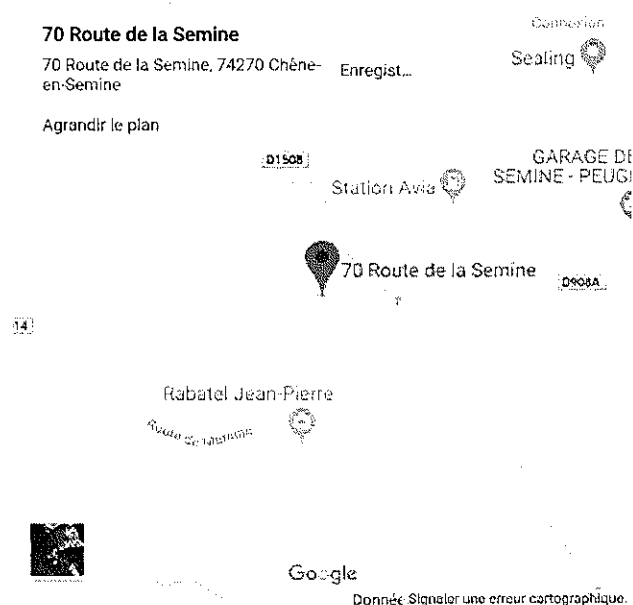
Type de l'emploi : Emploi temporaire

Nombre de postes : 1

70 Route de la Semine

70 Route de la Semine, 74270 Chêne-en-Semine

Agrandir le plan



Détails de l'offre

Emploi fonctionnel : Non

Libellé de l'emploi
fonctionnel :Pas d'emploi fonctionnel
renseigné

Famille de métier : Patrimoine bâti

Grade(s) recherché(s) :

Agent de maîtrise
Agent de maîtrise principal
TechnicienMétier(s) : Assistante / Assistant de suivi
de travaux bâtiment

Descriptif de l'emploi : Emploi pour accroissement temporaire d'activité au pôle bâtiments - services techniques, de chargé de conduite de travaux d'infrastructures, à compter du 1er mai 2019, pour une durée d'un an :

- Suivi technique, administratif et financier des principaux projets portés par la CC Ussets et Rhône nécessitant des travaux.
- Suivi des travaux sur les bâtiments techniques et administratifs de la CC Ussets et Rhône.
- Gestion administrative de la commission Bâtiments - Services techniques, en lien avec le Vice-président délégué.

Missions :

- Suivi technique, administratif des principaux projets portés par la CC Usse et Rhône nécessitant des travaux, entre autres :

1/ BÂTIMENTS :

- Bâtiment omnisport à la Semine
- Réfection du sol du gymnase de la Semine
- Bâtiment technique de la Semine
- Gymnase à Frangy
- Piscine de la Semine
- Vidéosurveillance sites de la Croisée

2/ ÉCONOMIE :

- Véloroute V62
- Véloroute : gaz

3/ PETITE ENFANCE :

- Extension du multi-accueil à Frangy
- Travaux d'amélioration du multi-accueil à Seyssel Ain
- Création d'un multi-accueil et d'un RAM à Seyssel

4/ ENVIRONNEMENT :

- Déchetterie à Frangy

5/ SOCIAL :

- Maisons de vie 1 et 2 : liens avec les professionnels, travaux divers, réparations...
- Maison de vie 1 : travaux cabinet kiné

6/ TOURISME :

- Aire de Camping-car à Seyssel
- Parking de Sur Lyand à Corbonod
- Réhabilitation de la ViaRhona à Seyssel
- Réhabilitation du bâtiment Prolynx et de la base de loisirs
- Travaux et réparations sur la base de loisirs

- Suivi des travaux sur les bâtiments techniques et administratifs de la CC Usse et Rhône (bâtiments technique et administratif de la Semine, gymnase, piscine, voirie intercommunale, maisons de vie, bâtiment Jean XXIII à Frangy, bâtiments des multi-accueils à Frangy, Semine et Seyssel 01)

- Gestion administrative de la commission Bâtiments - Services techniques, en lien avec le Vice-président délégué

Missions exercées en lien étroit avec le Vice-Président délégué aux bâtiments, le responsable de pôle, le DGS et les agents en charge des dossiers.

Profils demandés :

- Connaissances techniques générales en travaux publics et bâtiments
- Maîtrise des logiciels informatiques
- Dessin assisté par ordinateur
- Sens du relationnel
- Sérieux, dynamisme
- Polyvalence
- Permis B exigé
- Nombreux déplacements
- Quelques réunions en soirée
- Travail en équipe

Temps de travail :

Complet, 35h00 hebdomadaire

Type d'hébergement :

Pas de logement

Contact

Téléphone collectivité :	04 50 56 15 30
Adresse e-mail :	rh@cc-ur.fr
Lien de publication :	Non précisé
Informations complémentaires :	-Rémunération selon expérience (TBI + primes) - Octroi de titres-repas - Adhésion CNAS après 6 mois de services - Participation employeur contrat complémentaire santé labellisé. Envoyer lettre de motivation + CV à Monsieur le Président de la CCUR par voie postale (24 Place de l'Orme 74910 SEYSSEL) ou mail : rh@cc-ur.fr

Travailleurs handicapés

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

